

Je leur propose de vérifier certains chiffres qu'ils citent, car de 1968 à 1969 les dépenses fédérales ont passé de 6.09 milliards à 12.058 milliards de dollars. Les dépenses provinciales-municipales durant la même période ont passé de 4.317 à 13.734 milliards de dollars. De 1958 à 1968 l'accroissement des frais du gouvernement fédéral a été de 98 p. 100. Au cours de la même période, les dépenses des gouvernements provinciaux et des municipalités ont augmenté de 218 p. 100. Il s'ensuit que la part du gouvernement fédéral dans les dépenses totales qui, en 1958, s'établissait à 58.6 p. 100 a fléchi considérablement en 1968, jusqu'à 46.7 p. 100. On dit du gouvernement fédéral qu'il est dépensier et doté d'un appétit fiscal insatiable. La vérité c'est que depuis quelques années le gouvernement fédéral a fait tout son possible pour remettre une bonne partie de cet argent aux provinces, au point que le pourcentage du total des dépenses baisse.

Notons aussi qu'il y a une augmentation considérable des dépenses fédérales au chapitre des transferts à d'autres paliers de gouvernement. De 1958 à 1968, ces dépenses ont presque quadruplé, passant de 663 millions à 2.4 milliards de dollars. L'image d'un gouvernement fédéral doué d'un appétit féroce pour de nouvelles taxes est fautive. En fait, il y a eu en dix ans une diminution d'environ 12 p. 100 de la part fédérale des dépenses totales.

Je voudrais mentionner deux problèmes qui préoccupent les gens de ma province ainsi que bien d'autres Canadiens. La Colombie-Britannique ne l'a cédé à aucune province canadienne quant au nombre de ses fils et de ses filles ayant fait partie des forces armées. Ma circonscription compte un grand nombre d'entre eux et je manquerais à mes obligations de député si je ne signalais à la Chambre leur triste sort et les problèmes des anciens combattants de toutes les régions du Canada.

Le rapport Woods contenait 148 recommandations distinctes et comportait 1500 pages. Ce document important a fait l'objet d'une étude sérieuse par les membres du comité des affaires des anciens combattants, au cours de 30 à 40 réunions. Après avoir reçu des communications d'associations d'anciens combattants partout au Canada, tenu des réunions publiques et interrogé de nombreux témoins, le comité est sur le point de présenter son rapport. Sauf erreur, les audiences prendront fin mardi prochain, et le comité rédigera son rapport. J'espère qu'on pourra nous le présenter à la Chambre au plus tard à la fin d'avril. Je recommande instamment que le gouvernement, aussitôt le rapport déposé élabore

immédiatement une mesure législative appropriée pour donner force de loi aux réformes nécessaires.

Certaines questions ont une importance spéciale, critique. Il faut s'occuper en tout premier lieu de la situation désolante de ceux dont les infirmités sont multiples ou graves. Il faut renforcer et améliorer toute la méthode d'étude des dossiers. Les réformes dans ce domaine doivent être considérables. Après deux guerres qui ont exigé un si lourd et si terrible tribut en vies canadiennes, on avait dit aux anciens combattants et à leurs proches que jamais la nation reconnaissante ne les oublierait. Ces mots ne seront que moquerie à moins que nous, en tant que députés, ne soyons prêts à promulguer les réformes que nos anciens combattants attendent depuis si longtemps.

Comme tous les autres députés, je suis déçu de voir que rien n'est prévu dans ce budget pour augmenter les fonds destinés à nos personnes âgées. Au cours des derniers mois, j'ai eu de nombreuses conversations avec des vieillards et j'ai vérifié les prix dans les magasins de détail à Ottawa et dans ma propre circonscription de Burnaby-Seymour. C'est une dure expérience que de parler avec ces pauvres gens qui essaient de vivre en n'achetant que le strict nécessaire sur de maigres revenus que l'inflation fait fondre peu à peu.

Voilà les gens qui ont édifié ce pays. Ils gagnaient un dollar à une époque où ce montant leur permettait d'acheter des produits pour la valeur d'un dollar. Aujourd'hui ils sont les premières et tragiques victimes d'une inflation qui n'a pour eux ni compassion, ni concessions particulières. Je regrette qu'ils n'aient pas été évoqués dans l'exposé budgétaire du ministre et j'espère qu'ils ne seront pas oubliés pendant longtemps. J'ai l'espoir que nous leur procurerons bientôt une assistance plus grande.

Il est certain qu'étant donné l'inflation qui s'est produite au cours de ces dernières années, nous devrions tout d'abord augmenter les indemnités versées aux personnes âgées jusqu'à un niveau décent et qui leur permette de vivre. Nous devrions ensuite rattacher ces pensions à un indice du coût de la vie spécialement calculé pour les personnes âgées, et qui reflète fidèlement tous les changements susceptibles d'intervenir dans le coût de la vie en ce qui concerne cette catégorie de citoyens.

Certains aspects du budget sont tout à fait louables, mais les orateurs n'en ont pas parlé. Le gouvernement fait d'excellentes propositions: décide de prolonger pour trois autres